CONSEIL D'ADJOINTS
Du 16 juin 2014

Présents :

Madame GAUQUELIN
Monsieur LéVêQUE,
Madame ROTHEA,
Madame CHAPUS,
Monsieur BUGNET,
Monsieur GILLE,
Monsieur CASTELLANO,
Madame AZNAR.

1° SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU RHONE

Un courrier du 6 juin 2014 est parvenu en mairie de la part du SMTR.
Celui-ci informe que certaines lignes vont voir le nombre de dessertes diminuer. Les transports scolaires ne devraient pas être impactés.

Avis du Conseil d'Adjoints :
Il sera demandé au SMTR quelles sont les courses supprimées sur la ligne 55. (Pr action L. ROSSO)

2° - DEMANDE DE LA MEJC

A compter de la rentrée :
La MEJC sollicite la possibilité d'accueillir les moins de 6 ans dans les locaux du périscolaire maternelle. Il s'agirait donc d'un partage du local entre la mairie et la MEJC.

Avis du Conseil d'adjoints :
Accord pour la cohabitation.

La MEJC demande que le garde municipal puisse faire la circulation le mercredi entre 11 h 30 et 12 h si le groupe d'enfants est conséquent, pour escorter le groupe de primaire qui ira de l'école à la MEJC avec 3 animateurs MEJC.

Avis du Conseil d'Adjoints :
Accord mais très exceptionnellement (réponse à faire à la MEJC) pour action Sarah CAPLIER.

La MEJC indique également qu'elle a fait une demande pour réserver la salle polyvalente les mercredis entre 11 h 30 et 12 h 30 afin de regrouper les

enfants arrivant des différentes écoles, La porte principale donnant sur le parking de la salle serait tenue ouverte pour réceptionner les enfants arrivant de Charly.

Avis du Conseil d'adjoints :

Attendre que les salles soient attribuées pour établir une réponse circonstanciée.

3° - AVIS SUR LA FERMETURE DE LA MAIRIE EN JUILLET ET AOUT

La mairie est traditionnellement fermée du 14 juillet au 15 août l'après midi. Fermeture complète le 16 août .

Avis du Conseil d'Adjoints :

Accord du conseil d'Adjoints.

4°ACHAT D'UN BAR POUR LE CLUB DE TENNIS

Monsieur MAREY a adressé un mail à Madame CHILLET lui demandant s'il était possible que la mairie achète le meuble du bar en lieu et place du club de tennis afin de pouvoir récupérer le prix de la TVA .

Avis du Conseil d'Adjoints :

La réponse a déjà été rendue par le conseil d'adjoints dans une réunion il y a quelques semaines : REFUS, cette pratique n'est pas possible dans le fonctionnement des finances communales. Pour action : Hélène CHILLET.

6° BRANCHEMENT ECLAIRAGE DES HAUTS DE L'ARCHETTE

Monsieur CLIET en 2011 avait envoyé un courrier à la SCP PLANTIER PRUNIAU GUILLER pour accepter le raccordement de 8 lampadaires sur l'éclairage public.

Aujourd'hui la SCP souhaiterait que le branchement devienne effectif et sollicite la transmission du nom du concessionnaire.

Avis du Conseil d'Adjoints :

Madame MAULAVE fera un point sur ce dossier . Si le lotissement est rétrocédé : accord, sinon la réponse est négative.

TOUR DE TABLE

Madame CHAPUS Josiane :

MIMO :

Indique qu'elle a reçu une convocation du MIMO pour le jeudi 19 à 20 h 30. Plusieurs achats de terrains sont prévus par le MIMO sur la commune de Millery. Madame GAUQUELIN indique en réponse que c'est certainement en vue de la protection des abords des puits de captages. A vérifier auprès de Françoise Perret et en parler à Christian REURE qui ira à cette réunion.

ECOLES :

Madame CHAPUS a reçu un mail d'un parent d'élève concernant les rythmes scolaires et faisant connaître sa désapprobation. Une réponse sera faite à cette dame par écrit (pour action SARAH CAPLIER)

Madame GAUQUELIN reçoit les directrices des écoles le 17 juin 2014 au matin avec Josiane Chapus, Céline Rothéa et Guillaume Lévêque pour présenter les horaires définitifs de la rentrée.

Madame CHAPUS, Madame ROTHEA et Sarah CAPLIER ont rencontré la directrice de l'école Saint Vincent, le président de l'OGEC et la présidente de l'A.P.E.L. afin de leur présenter les nouveaux horaires de la rentrée et l'incidence sur le temps de prise en charge des enfants de St Vincent durant la pause méridienne. Elles ont évoqué également les nouveaux tarifs de la cantine.
Un problème semble se présenter : en effet, les élèves de l'école SAINT VINCENT sortent à 11 h 45 et déjeunent à 12 h 30. Il ne s'agit pas de temps scolaire et la directrice estime que les enfants ne peuvent pas être sous sa responsabilité à ce moment là en étant présents dans l'enceinte de l'école.
Il conviendra de trouver une solution pour que les enfants puissent avoir un lieu pour attendre le service du repas. (pour action SARAH CAPLIER)

Monsieur LéVÊQUE Guillaume :

Indique qu'une rando VVT sera organisée le 5 octobre 2014.
Le départ se ferait à la salle des fêtes.
Le dossier doit être envoyé à la préfecture.
Pour action (Laure ROSSO – PM et Urba).

Monsieur CASTELLANO Michel :

VOIRIE :

Il avait été envisagé le changement de sens du parking de la place du marché. La CCVG, consultée, aurait indiqué que ce dispositif ne peut être mis en place que si la Grande Rue est mise en sens unique.
Madame GAUQUELIN s'y oppose. Monsieur CASTELLANO rencontrera Monsieur REDON le 17 juin au matin pour en parler.

DEGRADATIONS :

Dégradation des WC publics Parc Bourchanin : le siphon de l'évier a été arraché, et la porte abîmée.
Madame GAUQUELIN rappelle qu'elle a demandé à ce que la porte des WC soit repeinte (injures tracées dessus), il y a plus d'un mois. Elle fait connaître son insatisfaction car on lui a indiqué que les travaux ne sont toujours pas faits. Elle demande que ceux-ci soient réalisés avant la fin de la semaine (25) et dit que si tel n'était pas le cas, elle irait peindre elle même cette porte.
A posteriori, constat est fait que la porte a bien été repeinte donc mes excuses pour cette demande déjà réalisée et merci à ceux qui l'ont réalisée.
Le portillon du parc Bourchanin est cassé également : Madame GAUQUELIN demande qu'il soit réparé le plus raidement possible en raison de la présence d'enfants.

TRAVAUX et BATIMENTS :

Les élus sont allés visiter la maison BIOLEY, l'ancienne crèche, et le bâtiment technique (la Grange à Paul).
Il y a des travaux à faire, notamment pour le confortement de la maison BIOLEY. En priorité, il convient que le jardin de cette maison soit nettoyé. Il conviendra de prendre des précautions considérant l'état du bâti alentours.

Monsieur GILLE intervient en donnant le point de vue des ABF sur ce secteur. D'une manière générale la position des ABF est très restrictive : toute démolition doit faire l'objet d'une reconstruction à l'identique.

Les membres du Conseil d'Adjoints conviennent du fait qu'il faut absolument vendre les maisons sises sur les parcelles 206 et 207.
Un marché devra être réalisé rapidement pour passer par une agence immobilière par Madame CHILLET ;

REFECTION DE LA CHAPELLE ST ROCH rue de L'ABBE POURRAT :

Une déclaration préalable aurait été demandée par Madame CHILLET au service URBANISME ; Madame GAUQUELIN demande que cette déclaration soit faite par le service URBANISME .

Monsieur Jean Marc BUGNET :
Fait le point sur la réunion d'APD qui s'est déroulée jeudi 12 juin.
Il envisage de faire une séance de la commission projet le 26 juin 2014 à 20 h 30. La convocation est à établir (pour action Hélène CHILLET).

Monsieur GILLE Martial :
Indique que le CAUE va rédiger un cahier des charges pour le programmiste dans le cadre de la réhabilitation Centre Bourg.
Un point est fait sur la poursuite du travail avec EPORA en ce qui concerne le tènement SANTOUL.

Madame AZNAR Valérie :

CHILOE :

Indique qu'il semblerait qu'aucune réponse n'ait été faite par la MAIRIE à CHILOE. Il convient qu'un courrier leur soit adressé pour indiquer que la mairie ne prendra en charge que le tirage des affiches au titre de subvention. Sur ce courrier devra être rappelé qu'il s'agit d'un accord tout à fait exceptionnel compte tenu de la baisse des financements de la commune, et que cette action ne sera pas renouvelée à l'avenir.
Pour action : Sarah Caplier.

BASKET MILLERY CHARLY :

Lors de l'Assemblée Générale du basket le 14 juin, Madame AZNAR a rencontré le maire de Charly.

Madame GAUQUELIN souhaite connaître les créneaux horaires utilisés à la salle polyvalente par la Gym.
Elle souhaite savoir également si Charly met à disposition de la gym une salle et dans quelle mesure.

Madame ROTHEA Céline :

Indique que le Mairie info est en cours de réalisation.
Les élus s'interrogent sur l'appellation de ce support : est-il plus judicieux de l'appeler MAIRIE INFO ou MILLERY INFO ?

Avis du Conseil d'Adjoints : l'appellation MAIRIE INFO sera conservée pour le moment.

Madame ROTHEA fait un point sur le site internet.
Jusqu'à la mise en place du nouveau site, le site actuel ne peut plus évoluer.
Elle attire l'attention des adjoints sur la charge de travail de Madame DELORME cette semaine et souhaite qu'elle soit dérangée le moins possible.

Madame GAUQUELIN Françoise :

Indique qu'elle ne sera pas là les 23/24/25 juin 2014. Les adjoints ayant délégation de signature pourront signer les courriers relevant de leur compétence. A termes, il conviendra de prévoir un arrêté de portée générale à l'attention de l'un des adjoints.

Le maire,

Françoise GAUQUELIN